



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 Juin 2016

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	3
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	11
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	14

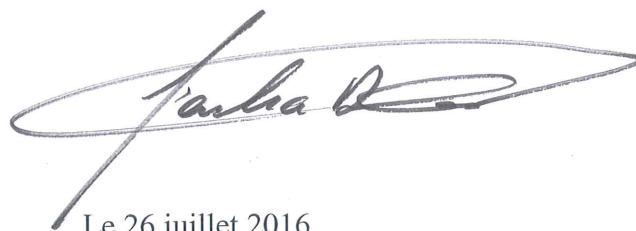


ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 Juin 2016

Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi que d'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Le 26 juillet 2016

Le Président du Conseil d'Administration
Gianluca De Ficchy



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

30 Juin 2016

SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS

2. ACTIVITE COMMERCIALE A FIN JUIN 2016

3. RESULTATS GROUPE DIAC

4. PERSPECTIVES ET PRINCIPAUX POINTS d'ATTENTION
POUR LE SECOND SEMESTRE

Les données comparatives au 30 juin 2016 s'entendent par rapport au 30 juin 2015 et portent sur une période de 6 mois.

1. FAITS MARQUANTS

- Augmentation du nombre de dossiers VN/VO qui atteint 208 877, en hausse de +12,0% :
 - Augmentation des immatriculations de l'Alliance (+10,0%),
 - Nette amélioration de la performance commerciale VN (+0,9pt de TI VN à 38,6%),
 - Forte amélioration de la performance commerciale VO (+4 651 dossiers, soit +9,9%)

- Augmentation de la marge acquise complète à 233.8 Meur (+16,2%).

- La cession du portefeuille Facility Management à BNP Paribas a eu un impact positif de 0,6Meur dans les comptes du 1^{er} semestre 2016.
-
- Augmentation de +18,7Meur* du résultat avant impôts du Groupe Diac à 106,9Meur à fin juin 2016 (2,17% de l'EPM).

*Cette évolution tient compte de la correction apportée sur les comptes 2015 (cf annexe aux comptes consolidés de Diac au 30 juin 2016).

2. ACTIVITE COMMERCIALE A FIN JUIN 2016

Les immatriculations

Le marché automobile toutes marques est en hausse de +9,0% par rapport à fin juin 2015, avec 1,318 millions de véhicules vendus.

Dans ce contexte, Renault atteint un volume de 298 823 immatriculations, pour une part de marché VP+VU en hausse de 0,4 point à 22,7%.

Les ventes de Dacia représentent 62 845 immatriculations, en hausse de +12,2% par rapport à l'année dernière. La part de marché augmente de +0,1pt à 4,8%.

44 033 véhicules Nissan ont été immatriculés depuis le début de l'année, en très légère baisse de -0,6% par rapport à l'année dernière. La part de marché de la marque est en baisse de 0.3pt à 3,3%.

L'activité du Groupe Diac

Le Groupe Diac a réalisé 208 877 nouveaux dossiers sur le 1^{er} semestre 2016, contre 186 455 sur le 1^{er} semestre 2015. La performance commerciale du Groupe Diac est en hausse en 2016 à fin juin 2016, la pénétration VN toutes marques s'établissant à 38,6% (contre 37,7% à fin juin 2015).

Les montants financés s'élèvent à 2,59Geur contre 2,14Geur au 30 juin 2015 (soit +21,4%).

La marge acquise complète s'établit à 233,8Meur en hausse de +32,6Meur, soit +16,2%

▪ **En VN Renault,**

Le nombre de dossiers financés s'inscrit à 117 051, en hausse de +12,9% par rapport à 2015. Le taux de pénétration sur immatriculations Renault s'établit à 39,2%, en hausse de +0,7 pt par rapport au premier semestre 2015.

- DIAC (64 533 dossiers contre 57 920 au 1^{er} semestre 2015)
- DIAC LOCATION (52 518 dossiers contre 45 787 au 1^{er} semestre 2015)

▪ **En VN + VO Nissan,** les financements sont en hausse avec 19 212 dossiers réglés, consécutifs à la hausse de la pénétration VN du Groupe DIAC (35,0% à fin juin 2016 contre 33,5% à fin juin 2015) et à la bonne performance des dossiers VO (3 790 dossiers en 2016 contre 2 806 dossiers en 2015).

▪ **L'activité VO Renault** est en forte hausse par rapport à 2015 avec 44 400 dossiers réglés au 1^{er} semestre 2016.

▪ **L'activité Dacia** est en très forte hausse. Le taux d'intervention VN est en hausse de +2,0 pts passant de 36,8% fin juin 2015 à 38,8% fin juin 2016. Le nombre de dossiers réglés VN /VO au 1^{er} semestre 2016 est en hausse à 27 684 (contre 23 580 au 1^{er} semestre 2015).

▪ Les **financements aux réseaux** affichent un encours productif moyen de 2,71 Geur (hors affacturage), en hausse de +11,2% par rapport au 1^{er} semestre 2015 :

- Les facturations en volume toutes marques augmentent de +12,9% atteignant 518 912 facturations à fin juin 2016.
- La Durée Moyenne de règlements (DMR) a baissé de -4 jours sur Renault à près de 58 jours et a augmenté de +8 jours sur Nissan à 75 jours.

▪ **Concernant l'assurance :**

Le TGA (ratio du nombre d'assurances emprunteurs sur les dossiers financés) Renault-Dacia est en hausse entre juin 2015 et juin 2016 (passant de 186% à 189%). Il est aussi en hausse sur Nissan, passant de 159% en juin 2015 à 169% en juin 2016.

Au global, le TGA augmente de 4 pts pour atteindre 187% en juin 2016.

3. RESULTATS

Groupe Diac – Présentation financière

Le résultat avant impôts du Groupe Diac s'établit à fin juin 2016 à 106,9Meur, en hausse de +18,7Meur par rapport à fin juin 2015. Cette évolution s'explique par :

▪ **Une marge brute hors services en hausse de +6,6Meur :**

Essentiellement :

- la marge brute financière qui augmente de +4,3Meur sur les activités de financement à la clientèle et réseau, principalement lié à la hausse des volumes des productions du portefeuille
- la valorisation à la juste valeur des titres participatifs émis par Diac génère cette année un produit de +0,4Meur, soit un effet favorable de +1,6Meur par rapport à fin juin 2015.

▪ **Une amélioration de +9,1Meur de la marge sur services :**

Essentiellement :

- Une amélioration des commissions d'assurances et d'extensions de garantie liée principalement à l'augmentation des volumes: +3.7Meur,
- Une hausse des participations bénéficiaires (sur les programmes d'assistance et sur les Extension de Garantie sur le VO...) : +1,6Meur
- Une hausse de la performance des contrats d'entretien (hausse des primes et baisse des sinistres) : +4,8 Meur

▪ **Des autres produits et charges bancaires en hausse de +10,1Meur :**

Essentiellement :

- La comptabilisation en résultat sur le 1^{er} semestre 2016 de la prime de volume Overlease reçues du constructeur Renault pour un montant de 8,1Meur. En 2015, cette prime avait été comptabilisée sur le 2nd semestre 2015 pour un montant de 8.0Meur.

▪ **Des coûts de distribution en évolution défavorable de -5,2Meur :**

Essentiellement :

- Une hausse des coûts de distribution étalés liés à l'augmentation des encours et à l'amélioration de la performance commerciale.

▪ **Un coût du risque en évolution favorable de +3,4Meur**

Dont Diac +2,6Meur :

- **Activité clientèle** : effet favorable de +3,7 Meur :
 - *Branche automobile* : +4,0 Meur :
 - Augmentation des masses en recouvrement à - 90 jours,
 - Baisse des masses à + 90 jours,
 - Contentieux : baisse des stocks et hausse du taux de récupération.
 - *Facility Management* : +0,4 Meur
 - La cession du portefeuille à BNP Paribas a eu un impact positif de 0,6Meur dans les comptes du 1^{er} semestre.
 - *Sep Novafi* : Ecart défavorable de -0,7 Meur
- **Activité Financement réseaux** : effet défavorable de -1,1 Meur :
Essentiellement :
 - Augmentation du provisionnement collectif : impact de -1,5 Meur,
 - Augmentation du provisionnement incidenté : impact de -16,4 Meur,
 - Diminution du provisionnement des encours sous surveillance : +15,2 Meur,
 - Diminution du provisionnement sur les encours douteux : +1,7 Meur.

Dont Diac Location +0,7 Meur

Cette évolution favorable s'explique principalement par la baisse des masses en recouvrement amiable à + 90 jours.

▪ **Des frais de fonctionnement en évolution défavorable de -4.4 Meur :**

Essentiellement :

- Augmentation de la masse salariale et des frais d'intérim : -1,4Meur,
- Augmentation des frais de prestations qui sont principalement liés à l'impact de reprise de provisions en 2015 au titre de 2014.

Les effectifs (y compris RNGM) s'inscrivent à 1 311 CDI/CDD inscrits contre 1 227 à fin juin 2015.

4. PERSPECTIVES ET PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION DU SECOND SEMESTRE

Le premier semestre 2016 a bénéficié d'une hausse du marché toutes marques de 9,0% et devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année. Les immatriculations de l'Alliance devraient bénéficier du dynamisme du marché français sur le second semestre soutenu par le lancement de nouveau modèle comme le Scénic.

Dans ce contexte, il conviendra de poursuivre les actions promotionnelles sur les véhicules neufs et d'occasion engagées au cours du 1^{er} semestre sur les cibles particuliers et artisans commerçants et continuer d'améliorer la performance sur les services associés aux financements.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE**

30 Juin 2016

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS6055
92066 Paris-La Défense Cedex
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DIAC

Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-Le-Grand Cedex
Capital social : €.61.000.000

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1er janvier au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe DIAC, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés condensés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 29 juillet 2016

Paris La Défense , le 29 juillet 2016

KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Valéry Foussé
Associé

Bernard Heller
Associé



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 Juin 2016

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	17
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	19
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	20
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	21
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS	21
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	21
3. STRUCTURE DU GROUPE	24
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	24
5. REFINANCEMENT	26
6. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	27

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En millions d'euros	Notes	06/2016	12/2015 Retraité*
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2	2 634	2 618
Prêts et créances sur la clientèle	3 et 4	10 990	10 075
Créances d'impôts courants	5	6	10
Créances d'impôts différés	5	2	1
Créances fiscales hors impôts courants	5	132	76
Comptes de régularisation et actifs divers	5	308	261
Opérations de location opérationnelle	3 et 4	238	203
Immobilisations corporelles et incorporelles		20	19
TOTAL ACTIF		14 330	13 263

PASSIF - En millions d'euros	Notes	06/2016	12/2015 Retraité*
Dettes envers les établissements de crédit	6.1	10 103	9 203
Dettes envers la clientèle	6.2	20	23
Dettes représentées par un titre	6.3	2 383	2 286
Dettes d'impôts courants	7		17
Dettes d'impôts différés	7	249	241
Dettes fiscales hors impôts courants	7	1	1
Comptes de régularisation et passifs divers	7	582	577
Provisions	8	54	44
Provisions techniques des contrats d'assurance	8		
Dettes subordonnées	10	12	12
Capitaux propres		926	859
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		926	859
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>		61	61
<i>Réserves consolidées et autres</i>		800	688
<i>Gains ou pertes latents</i>		(3)	(2)
<i>Résultat de l'exercice</i>		68	112
TOTAL PASSIF		14 330	13 263

(*) Les comptes 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 2.D.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015 Retraité*
Intérêts et produits assimilés	16	194	210	414
Intérêts et charges assimilées	17	(92)	(101)	(199)
Commissions (Charges)		(1)	(1)	(2)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat			(1)	(2)
Produits des autres activités	18	195	175	360
Charges des autres activités	18	(113)	(120)	(237)
PRODUIT NET BANCAIRE		183	162	334
Charges générales d'exploitation	19	(62)	(56)	(123)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(3)	(2)	(4)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		118	104	207
Coût du risque	20	(11)	(15)	(26)
RESULTAT D'EXPLOITATION		107	89	181
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés				
RESULTAT AVANT IMPOTS		107	89	181
Impôts sur les bénéfices	21	(39)	(36)	(69)
RESULTAT NET		68	53	112
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle				
Dont part des actionnaires de la société mère		68	53	112
Résultat net par action (1) et en euros		17,31	13,16	27,95
Résultat net dilué par action et en euros		17,31	13,16	27,95

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

(*) Les comptes de Juin et Décembre 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 2.D.

ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015 Retraité*
RESULTAT NET	68	53	112
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	4	4
<i>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>(1)</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
Autres éléments du résultat global	(1)	4	4
RESULTAT GLOBAL	67	57	116
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle			
Dont part des actionnaires de la société mère	67	57	116

(*) Les comptes de Juin et Décembre 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 2.D.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital	Réserves consolidées (2)	Ecart de conversion	Gains ou pertes latents ou différés	Résultat net <small>(Part des actionnaires de la société mère)</small>	Capitaux propres <small>(Part des actionnaires de la société mère)</small>	Capitaux propres <small>(Part des part. ne donnant pas le contrôle)</small>	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2014*	61		606		(6)	102	763		763
Affectation du résultat de l'exercice précédent			102			(102)			
Retraitement IFRIC 21			3				3		3
Capitaux propres au 1 janvier 2015*	61		711		(6)		766		766
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					4		4		4
Résultat de la période avant affectation						53	53		53
Résultat global de la période					4	53	57		57
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			(1)				(1)		(1)
Distribution de la période			(10)				(10)		(10)
Capitaux propres au 30 juin 2015*	61		700		(2)	53	812		812
Résultat de la période avant affectation						59	59		59
Résultat global de la période						59	59		59
Distribution de la période			(12)				(12)		(12)
Capitaux propres au 31 décembre 2015*	61		688		(2)	112	859		859
Affectation du résultat de l'exercice précédent			112			(112)			
Capitaux propres au 1 janvier 2016	61		800		(2)		859		859
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					(1)		(1)		(1)
Résultat de la période avant affectation						68	68		68
Résultat global de la période					(1)	68	67		67
Capitaux propres au 30 juin 2016	61		800		(3)	68	926		926

(1) Le capital social de DIAC S.A de 61 millions d'euros est composé de 4.000.000 actions de 15,25 euros entièrement libérées et détenues par RCI Banque SA.

(2) L'Assemblée Générale du 20 mai 2016 fixe le dividende au titre de l'exercice 2015 à 12,56 millions d'euros. Un acompte de 12,50 millions d'euros avait été décidé par le Conseil d'Administration du 26 novembre 2015 et versé le 9 décembre 2015. Le solde de 60 mil euros a été versé le 23 mai 2016.

(*) Les capitaux propres 2014 et 2015 ont fait l'objet d'un retraitement dont le détail est présenté dans la partie 2.D

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	06/2016	06/2015 Retraité*	12/2015 Retraité*
Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère	68	53	112
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3	2	4
Dotations nettes aux provisions	(3)	(1)	(20)
Produits et charges d'impôts différés	8	(11)	(13)
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	2	(4)	(7)
Capacité d'autofinancement	78	39	76
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(42)	(168)	58
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements	(34)	(179)	28
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	429	118	760
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(99)	(106)	(207)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	528	224	967
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(941)	(439)	(719)
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle	(937)	(437)	(720)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle	(4)	(2)	1
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	25	182	(41)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres	97	153	(38)
- Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(72)	29	(3)
Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(487)	(139)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(453)	(264)	140
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	(2)	(3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(4)	(2)	(3)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		(10)	(22)
- Dividendes versés		(10)	(22)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		(10)	(22)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)	(457)	(276)	115
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	175	60	60
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	175	60	60
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	(282)	(216)	175
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	248	202	331
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(530)	(418)	(156)
Variation de la trésorerie nette	(457)	(276)	115

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composé d'opérations au jour le jour est de dépôts à vue. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 2 et 6.1.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

DIAC S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 61 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 702 002 221.

Le siège social de DIAC S.A est situé au 14, avenue du Pavé-Neuf, 93168 Noisy-le-Grand CEDEX.

DIAC S.A a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du groupe DIAC S.A au 30 juin portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés condensés semestriels du groupe DIAC au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2016 qui a autorisé leur publication.

Les comptes consolidés du groupe DIAC, pour l'année 2015, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2016 et approuvés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2016. Cette dernière a voté la distribution d'un dividende de 3,14 euros par action, soit un total de 12,56 millions d'euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 31 décembre 2015.

Les états financiers du groupe DIAC arrêtés au 31 décembre 2015 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2015 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes. A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.

A – Evolutions des principes comptables

Le groupe DIAC applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2016.

Parmi ces textes, seul l'amendement d'IAS 19 « Régimes à prestations définies – Cotisations des membres du personnel » portant sur la façon d'intégrer les cotisations reçues des salariés dans le calcul des coûts des services rendus, concerne le groupe. D'application rétrospective, cet amendement est sans impact significatif.

Par ailleurs, le groupe étudie actuellement la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS applicables prochainement.

Nouvelles normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne		Date d'application selon l'IASB
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
IFRS 16	Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019 ⁽¹⁾

(1) Application par anticipation possible.

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 en remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », regroupe les trois phases suivantes : classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture. La macro-couverture fait l'objet d'un projet séparé par l'IASB.

La norme IFRS 9 dont la date d'application obligatoire est fixée au 1er janvier 2018 n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne au 30 juin 2016. Son impact sur les états financiers de RCI Banque est en cours d'analyse.

Les modifications apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels : les prêts et les titres de dette qui ne sont pas considérés comme « basiques » au sens de la norme (Solely Payments of Principal and Interest) seront ainsi mesurés à la juste valeur par résultat tandis que les prêts et titres de dette « basiques » seront mesurés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres en fonction du modèle de gestion de ces actifs. La classification des passifs financiers est quasiment inchangée, à l'exception des passifs évalués à la juste valeur sur option au titre du risque de crédit propre.
- un modèle unique de dépréciation du risque de crédit : IFRS 9 permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un modèle de provisionnement prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues ;
 - Le nouveau modèle de dépréciation imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.
 - Les pertes de crédit attendues à maturité devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture : le modèle d'IFRS 9 a pour objectif de mieux refléter la gestion des risques, notamment en élargissant les instruments de couverture éligibles. Dans l'attente d'une future norme relative à la macro-couverture, IFRS 9 permet de maintenir les règles actuelles (IAS 39) de la comptabilité de couverture à toutes ses relations de couvertures ou seulement aux relations de macro-couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. Elles visent à permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'incidence du risque de crédit sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs.

Conscient de l'enjeu majeur que la norme IFRS 9 représente pour les institutions bancaires, le groupe RCI Banque a lancé son projet IFRS 9 au cours du dernier trimestre 2015. Il s'agit d'une structure projet commune aux filières Risque et Finance. Les premiers travaux ont porté essentiellement à ce stade sur les principes de classement et d'évaluation, la revue des instruments financiers actuellement utilisés au regard de ces principes et enfin sur la définition de la méthodologie du nouveau modèle de provisionnement.

Le 8 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec les clients ». Cette norme remplacera les normes IAS 11 et IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées. Les travaux d'analyse de l'application de cette norme sont en cours. La norme pourrait avoir notamment des impacts sur les modalités de reconnaissance des revenus relatifs aux contrats contenant plusieurs obligations de performance avec des prix de transaction ayant une composante variable. Cependant, le groupe n'anticipe pas à ce stade d'impacts significatifs.

Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera la norme IAS 17 et les

interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, côté preneur, la distinction précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location financement. Selon IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une dette financière représentative de l'obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est amorti et l'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux implicite du contrat de location s'il peut être facilement déterminé ou au taux d'emprunt marginal sinon.

Cette norme est en revanche très proche de la norme existante pour le traitement des contrats de location côté bailleur.

B – Estimations et jugements

Les principales zones de jugements et d'estimations pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2016 sont identiques à celles détaillées dans la note 3-B de l'annexe aux comptes annuels 2015.

C – Changements de présentation

Le groupe a procédé à un changement de présentation en 2016 portant sur le classement des impôts qui répondent à la définition d'un impôt calculé sur un résultat intermédiaire net au sens de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » parmi les impôts courants au compte de résultat et au bilan.

Ce reclassement concerne la CVAE.

D – Comptes retraités

A la suite d'une correction d'erreur relative à l'étalement des rémunérations d'apporteurs d'affaires chez Diac, les comptes consolidés 2014 et 2015 ont été retraités.

Depuis le dernier trimestre 2014, les rémunérations d'apporteurs d'affaires sur certains contrats d'assurance étaient enregistrées à tort directement au résultat au lieu d'être étalées sur la durée de vie des contrats.

Comptes retraités 2014 :

Seules les réserves consolidées ont été retraitées pour + 1 MEUR au niveau du tableau des variations de capitaux propres.

Comptes retraités 2015 :

Le tableau ci-dessous présente l'impact des retraitements sur les différents postes des états financiers des périodes comparatives :

Ligne concernée	Montant retraité en MEUR 06/2015	Montant retraité en MEUR 12/2015	Etats ou notes concernées
Compte de régularisation actif	+ 6	+ 11	Bilan consolidé et note 5
Dettes d'impôt différé	+ 2	+ 4	Bilan consolidé et note 7
Capitaux propres	+ 4	+ 7	Bilan consolidé et tableau de variation des capitaux propres
- Dont réserves consolidées	+ 1	+ 1	
- Dont résultat net	+ 3	+ 6	
Intérêts et produits assimilés :			
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires :	- 2	- 4	Compte de résultat consolidé et note 16
- Sur opérations avec la clientèle	- 1	- 2	
- Sur opérations de location financière	- 1	- 2	

Produits et charges nets des autres activités : Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	+ 7	+ 13	Compte de résultat consolidé et note 18
Impôts sur les bénéfices : Impôts différés	- 2	- 3	Compte de résultat consolidé et note 21
Résultat net	+ 3	+ 6	Compte de résultat consolidé Etat de résultat global consolidé Tableau de flux de trésorerie consolidé

3. STRUCTURE DU GROUPE

Evolution du périmètre de consolidation en 2016

- Pas d'évolution en 2016.

4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque, qui assure la plus grande partie du refinancement du groupe DIAC, maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

Liquidité

La liquidité du groupe DIAC est gérée en central par RCI Banque.

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès. L'extension à 7 ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe s'est présenté sur les marchés obligataires dans des devises multiples (USD, GBP, CHF, BRL, ARS, KRW, MAD, etc.), que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 et désormais déployée dans quatre pays, vient compléter cette diversification et permet à l'entreprise de s'adapter aux exigences de liquidité résultant des normes Bâle 3.

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque :** Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.

- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de cash, d'actifs hautement liquides (HQLA), d'actifs financiers, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne et de lignes bancaires confirmées. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du Groupe est principalement assuré par la Trésorerie Groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de *backtestings* réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

Risque au titre de l'activité de crédit

Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis de maintenir la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de *stress tests* mis à jour trimestriellement sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans un environnement en évolution permanente, le groupe DIAC a pour objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

Rentabilité

RCI Banque revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Le comité de gestion du groupe DIAC suit également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Exposition au risque de crédit non commercial

Le risque de contrepartie bancaire résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts à court terme, et des opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés.

Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. RCI Banque porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences règlementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), RCI Banque investit désormais en actifs liquides essentiellement libellés en EUR et GBP et tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts en Banque Centrale et de titres émis par des états ou des émetteurs supranationaux européens détenus en direct. La durée du portefeuille de titres est inférieure à un an.

En complément, RCI Banque a également investi dans un fonds dont l'actif est constitué de titres de dettes émis par des agences et souverains européens et des émetteurs supranationaux. L'objectif de sensibilité moyenne au risque de crédit est de 7 ans avec une limite à 9 ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de 2 ans.

5. Refinancement

Aucun refinancement matériel externe au groupe Diac n'a été réalisé au cours du semestre.

6. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 : Secteurs opérationnels

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2016
Encours productif moyen	6 883	2 791		9 674
Produit net bancaire	158	25		183
Résultat brut d'exploitation	99	19		118
Résultat d'exploitation	90	17		107
Résultat avant impôts	90	17		107

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2015
Encours productif moyen	6 140	2 448		8 588
Produit net bancaire	139	23		162
Résultat brut d'exploitation	81	23		104
Résultat d'exploitation	67	22		89
Résultat avant impôts	70	19		89

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2015
Encours productif moyen	6 338	2 444		8 782
Produit net bancaire	286	48		334
Résultat brut d'exploitation	168	39		207
Résultat d'exploitation	142	39		181
Résultat avant impôts	142	39		181

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe Diac provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe Diac tels que présentés aux notes 3 et 4 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

1.2 - Segmentation géographique

L'intégralité des opérations du groupe Diac est réalisée en France.

Note 2 : Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances à vue sur les établissements de crédit	248	331
Comptes ordinaires débiteurs	248	331
Créances à terme sur les établissements de crédit	2 386	2 287
Comptes et prêts à terme	2 385	2 286
Créances rattachées	1	1
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)	2 634	2 618
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 425</i>	<i>2 464</i>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les comptes courants bancaires détenus par les fonds commun de titrisation contribuent pour partie au rehaussement de crédit des fonds. Ils s'élèvent à 206 millions d'euros au 30 juin 2016 et sont classés parmi les comptes ordinaires débiteurs.

Note 3 : Opérations avec la clientèle et assimilées

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Prêts et créances sur la clientèle	10 990	10 075
Opérations avec la clientèle	6 010	5 722
Opérations de location financière	4 980	4 353
Opérations de location opérationnelle	238	203
Total opérations avec la clientèle et assimilées	11 228	10 278

La valeur brute des encours restructurés, suite à l'ensemble des mesures et de concessions envers les clients emprunteurs qui rencontrent (ou sont susceptibles à l'avenir de rencontrer) des difficultés financières, s'élève à 85 millions d'euros et est dépréciée à hauteur de 28 millions d'euros au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2016, les financements réseaux nets de provisions s'élèvent à 3 137 millions d'euros contre 2 990 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 104 millions d'euros contre 53 millions au 30 juin 2015.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC. Au 30 juin 2016, cette participation s'élève à 17 millions d'euros contre 15 millions d'euros au 30 juin 2015.

3.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances sur la clientèle	6 095	5 832
Affacturation	472	350
Autres crédits à la clientèle	5 406	5 217
Comptes ordinaires débiteurs	66	56
Créances douteuses et compromises	151	209
Créances rattachées sur clientèle	7	6
Autres crédits à la clientèle	7	6
Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle	84	67
Etalement des frais de dossiers et divers	(24)	(22)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(3)	(3)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	111	92
Dépréciation des créances sur la clientèle	(176)	(183)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(56)	(48)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(120)	(135)
Total net des créances sur la clientèle	6 010	5 722

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturation résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan.

3.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances sur opérations de location financière	4 975	4 367
Crédit-bail et location longue durée	4 907	4 296
Créances douteuses et compromises	68	71
Créances rattachées sur opérations de location financière	4	5
Crédit-bail et location longue durée	4	4
Créances douteuses et compromises		1
Eléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière	51	34
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(36)	(31)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	87	65
Dépréciation des créances sur opérations de location financière	(50)	(53)
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(6)	(6)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(44)	(47)
Total net des créances sur opérations de location financière	4 980	4 353

3.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Immobilisations données en location	238	203
Valeur brute des immobilisations données en location	281	237
Amortissements sur immobilisations données en location	(43)	(34)
Créances sur opérations de location opérationnelle	3	3
Créances saines	3	3
Dépréciation des opérations de location opérationnelle	(3)	(3)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(3)	(3)
Total net des opérations de location opérationnelle	238	203

Note 4 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 06/2016
Valeur brute	8 185	3 200	72	11 457
Créances saines	7 979	3 189	70	11 238
Créances douteuses	40	2	1	43
Créances compromises	166	9	1	176
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>2,52%</i>	<i>0,34%</i>	<i>2,78%</i>	<i>1,91%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(164)	(37)	(1)	(202)
Dépréciation créances saines	(11)	(27)		(38)
Dépréciation créances douteuses	(20)	(1)	(1)	(22)
Dépréciation créances compromises	(133)	(9)		(142)
Dépréciation collective sectorielle	(3)	(24)		(27)
Dépréciation des créances	(3)	(24)		(27)
Total des valeurs nettes (*)	8 018	3 139	71	11 228

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

10 377 44 431

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2015
Valeur brute	7 404	3 050	63	10 517
Créances saines	7 183	2 992	61	10 236
Créances douteuses	44	49	1	94
Créances compromises	177	9	1	187
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>2,98%</i>	<i>1,90%</i>	<i>3,17%</i>	<i>2,67%</i>
Dépréciation sur base individuelle	(175)	(39)	(1)	(215)
Dépréciation créances saines	(12)	(21)		(33)
Dépréciation créances douteuses	(21)	(9)	(1)	(31)
Dépréciation créances compromises	(142)	(9)		(151)
Dépréciation collective sectorielle	(3)	(21)		(24)
Dépréciation des créances	(3)	(21)		(24)
Total des valeurs nettes (*)	7 226	2 990	62	10 278

(*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées) 6 373 38 417

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le groupe Renault.

Note 5 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Créances d'impôts et taxes fiscales	140	87
Créances d'impôts courants	6	10
Créances d'impôts différés	2	1
Créances fiscales hors impôts courants	132	76
Comptes de régularisation et actifs divers	308	261
Autres débiteurs divers	187	127
Comptes de régularisation actif	18	17
Valeurs reçues à l'encaissement	103	117
Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)	448	348

(*) Dont entreprises liées

148 110

Note 6 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre**6.1 - Dettes envers les établissements de crédit**

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Dettes à vue envers les établissements de crédit	530	156
Comptes ordinaires créditeurs	184	103
Emprunts au jour le jour	200	
Autres sommes dues	146	52
Dettes rattachées		1
Dettes à terme envers les établissements de crédit	9 573	9 047
Comptes et emprunts à terme	9 518	8 989
Dettes rattachées	55	58
Total des dettes envers les établissements de crédit (*)	10 103	9 203

(*) Dont entreprises liées

9 826

9 019

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

6.2 - Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Comptes créditeurs de la clientèle	17	19
Comptes ordinaires créditeurs	17	19
Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées	3	4
Autres sommes dues à la clientèle	2	4
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	
Total des dettes envers la clientèle	20	23

6.3 - Dettes représentées par un titre

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Titres de créances négociables (1)	138	140
Certificats de dépôt	100	102
BMTN et assimilés	38	38
Autres dettes représentées par un titre (2)	2 245	2 146
Autres dettes représentées par un titre	2 244	2 146
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	1	
Total des dettes représentées par un titre (*)	2 383	2 286

(*) Dont entreprises liées

1 844

1 520

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par Diac S.A..
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (DIAC S.A).

Note 7 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Dettes d'impôts et taxes fiscales	250	259
Dettes d'impôts courants		17
Dettes d'impôts différés	249	241
Dettes fiscales hors impôts courants	1	1
Comptes de régularisation et passifs divers	582	577
Dettes sociales	28	30
Autres créiteurs divers	417	410
Comptes de régularisation passif	137	137
Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)	832	836
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	244	227

Note 8 : Provisions

En millions d'euros	12/2015	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2016
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions sur opérations bancaires	8			(3)	1	6
Autres provisions	8			(3)	1	6
Provisions sur opérations non bancaires	36	12		(1)	1	48
Provisions pour engagements de retraite et ass.	30	1			1	32
Provisions pour risques fiscaux et litiges	6	11		(1)		16
Total des provisions	44	12		(4)	2	54

() Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

Chacun des litiges connus dans lesquels DIAC SA ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Note 9 : Dépréciations et provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie

En millions d'euros	12/2015	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	06/2016
			Utilisées	Non Utilisées		
Dépréciations sur opérations bancaires	239	87	(64)	(33)		229
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	215	82	(64)	(31)		202
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	24	5		(2)		27
Provisions sur opérations non bancaires	5	1			(1)	5
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	5	1			(1)	5
Total couverture des risques de contreparties	244	88	(64)	(33)	(1)	234

(*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 4.

Note 10 : Dettes subordonnées

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Titres participatifs	12	12
Total des dettes subordonnées	12	12

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac SA comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100% et 130% du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6.5%.

Note 11 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 06/2016
Actifs financiers	4 333	3 885	5 380	26	13 624
Prêts et créances sur les établissements de crédit	860	491	1 283		2 634
Prêts et créances sur la clientèle	3 473	3 394	4 097	26	10 990
Passifs financiers	4 405	2 967	5 134	12	12 518
Dettes envers les établissements de crédit	4 126	2 472	3 505		10 103
Dettes envers la clientèle	20				20
Dettes représentées par un titre	259	495	1 629		2 383
Dettes subordonnées				12	12

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2015
Actifs financiers	3 933	3 617	5 120	23	12 693
Prêts et créances sur les établissements de crédit	735	418	1 465		2 618
Prêts et créances sur la clientèle	3 198	3 199	3 655	23	10 075
Passifs financiers	3 903	2 784	4 825	12	11 524
Dettes envers les établissements de crédit	3 608	2 380	3 215		9 203
Dettes envers la clientèle	23				23
Dettes représentées par un titre	272	404	1 610		2 286
Dettes subordonnées				12	12

**Note 12 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7 et d'IFRS 13)
et décomposition par niveau des actifs et des passifs à la juste valeur**

En millions d'euros - 30/06/2016	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	13 624		2 634	11 014	13 648	24
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 634		2 634		2 634	
Prêts et créances sur la clientèle	10 990			11 014	11 014	24
Passifs financiers	12 518	12	12 507		12 519	(1)
Dettes envers les établissements de crédit	10 103		10 104		10 104	(1)
Dettes envers la clientèle	20		20		20	
Dettes représentées par un titre	2 383		2 383		2 383	
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

En millions d'euros - 31/12/2015	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
Actifs financiers	12 693		2 618	10 121	12 739	46
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 618		2 618		2 618	
Prêts et créances sur la clientèle	10 075			10 121	10 121	46
Passifs financiers	11 524	12	11 508		11 520	4
Dettes envers les établissements de crédit	9 203		9 201		9 201	2
Dettes envers la clientèle	23		23		23	
Dettes représentées par un titre	2 286		2 284		2 284	2
Dettes subordonnées	12	12			12	

(*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Hypothèses et méthodes retenues

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments.

Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si le groupe Diac ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Note 13 : Accords de compensation et autres engagements similaires

Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

En millions d'euros - 30/06/2016	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	376	(329)	47				47
Créances de financements Réseau (1)	376	(329)	47				47

En millions d'euros - 31/12/2015	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
Actifs	372	(372)					
Créances de financements Réseau (1)	372	(372)					

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspond pour 376 M€ à celles du groupe Renault Retail Groupe en 2016, contre 372 M€ à fin décembre 2015. Leurs expositions sont couvertes à hauteur de 329 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault au groupe RCI Banque.

Note 14 : Engagements donnés

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Engagements de financement	1 105	1 039
Engagements en faveur de la clientèle	1 105	1 039
Autres engagements donnés	8	
Valeurs affectées en garantie	8	
Total des engagements donnés (*)	1 113	1 039

(*) Dont entreprises liées

3

2

Note 15 : Engagements reçus

En millions d'euros	06/2016	12/2015
Engagements de financement	35	1 005
Engagements reçus d'établissements de crédit	35	1 005
Engagements de garantie	4 018	3 606
Engagements reçus d'établissements de crédit	147	152
Engagements reçus de la clientèle	879	808
Engagements de reprise reçus	2 992	2 646
Total des engagements reçus (*)	4 053	4 611

(*) Dont entreprises liées

2 494

3 248

Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe Diac mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance-crédit, garanties personnelles et autres.

Note 16 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Intérêts et produits assimilés	258	263	524
Opérations avec les établissements de crédit	13	13	26
Opérations avec la clientèle	113	119	232
Opérations de location financière	131	130	265
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1	1	1
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(64)	(53)	(110)
Opérations avec la clientèle	(37)	(34)	(68)
Opérations de location financière	(27)	(19)	(42)
Total des intérêts et produits assimilés (*)	194	210	414

(*) Dont entreprises liées

43

42

83

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Opérations avec les établissements de crédit	(80)	(91)	(176)
Charges sur dettes représentées par un titre	(12)	(10)	(22)
Autres intérêts et charges assimilés			(1)
Total des intérêts et charges assimilés (*)	(92)	(101)	(199)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(89)</i>	<i>(96)</i>	<i>(190)</i>

Note 18 : Produits (charges) nets des autres activités

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Autres produits d'exploitation bancaire	194	175	355
Prestations accessoires aux contrats de financement	112	112	210
Produits des activités de services	29	24	54
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	23	23	47
dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles			3
Opérations de location opérationnelle	19	14	32
Autres produits d'exploitation bancaire	11	2	12
dont reprise de provisions pour risques bancaires	3	2	4
Autres charges d'exploitation bancaire	(113)	(120)	(232)
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(53)	(57)	(112)
Coûts des activités de services	(22)	(21)	(46)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(22)	(22)	(44)
dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles		(2)	(5)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(3)	(8)	(6)
Opérations de location opérationnelle	(12)	(9)	(19)
Autres charges d'exploitation bancaire	(1)	(3)	(5)
dont dotation aux provisions pour risques bancaires		(1)	(3)
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire	1		
Autres produits d'exploitation non bancaire	1		5
Autres charges d'exploitation non bancaire			(5)
Total des produits et charges nets des autres activités (*)	82	55	123
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>15</i>	<i>12</i>	<i>25</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Note 19 : Charges générales d'exploitation et des effectifs

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Frais de personnel	(40)	(40)	(81)
Rémunération du personnel	(14)	(16)	(32)
Charges de retraites et assimilées	(5)	(5)	(9)
Autres charges sociales	(17)	(16)	(34)
Autres charges de personnel	(5)	(3)	(7)
Crédit d'impôt calculé sur les salaires (CICE)	1		1
Autres frais administratifs	(22)	(16)	(42)
Impôts et taxes hors IS	(6)	(7)	(10)
Loyers	(1)	(2)	(5)
Autres frais administratifs	(15)	(7)	(27)
Total des charges générales d'exploitation (*)	(62)	(56)	(123)
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	28	26	56

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Note 20 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Coût du risque sur financement clientèle	(9)	(15)	(26)
Dotations pour dépréciation	(59)	(92)	(158)
Reprises de dépréciation	71	93	163
Pertes sur créances irrécouvrables	(29)	(17)	(43)
Récupérations sur créances amorties	8	1	12
Coût du risque sur financement des Réseaux	(2)		
Dotations pour dépréciation	(28)	(16)	(63)
Reprises de dépréciation	26	16	71
Pertes sur créances irrécouvrables			(8)
Total du coût du risque	(11)	(15)	(26)

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Note 21 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	06/2016	06/2015	12/2015
Impôts exigibles	(31)	(47)	(82)
Impôts courants sur les bénéfices	(31)	(47)	(82)
Impôts différés	(8)	11	13
Impôts différés	(8)	11	13
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	(39)	(36)	(69)

Le taux effectif d'impôts du Groupe s'établit à 36,42% au 30 juin 2016 contre 40,35% au 30 juin 2015 et 38,14% au 31 décembre 2015.

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Le montant de CVAE classé en impôts courants sur les bénéfices s'élève à 3,8 M€.

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2016 n'est intervenu entre la date de clôture et le 26 juillet 2016, date à laquelle le Conseil a arrêté les comptes.